



COMMUNICATION

Des moyens pour lutter contre la Covid-19 : ouverture au public du centre de vaccination pour les personnes âgées de plus de 75 ans et mise en place d'un centre de dépistage

Communiqué de presse du 25 février 2021.

Publié le 25 février 2021

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, j'ai décidé de mettre en place un centre de vaccination. Je vous informe que ce dernier va **ouvrir au public à partir du 2 mars prochain, 9h30.**

Après avoir montré ses capacités opérationnelles en accueillant les seuls professionnels de santé de moins de 65 ans, cette plate-forme sanitaire va, à compter de ce mardi, ouvrir ses portes aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux publics concernés (vaccins Pfizer).

En parallèle, la campagne de vaccination pour les professionnels de santé (vaccins Astra Zeneca) se poursuit jusqu'à épuisement des stocks.

Situé au sein du complexe sportif Jean Gaillardon, place des Salines, l'accès à ce centre de vaccination par les populations visées se fera seulement sur rendez-vous pris uniquement en ligne sur les sites [sante.fr](https://www.sante.fr/) (<https://www.sante.fr/>) ou [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr/) (<https://www.doctolib.fr/>) à partir de ce jeudi.

Le centre d'appel mis en place par la municipalité est disponible afin de répondre à toutes les interrogations des administrés : 0 800 00 51 57 (appel gratuit, horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville).

Je souhaite également maintenir notre logique de « prévention - anticipation - action » afin de protéger les habitants du territoire. Dans ce souci, **un centre de dépistage va être ouvert** en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et les laboratoires Biolam la semaine prochaine (modalités communiquées

ultérieurement). Il sera situé sur le parking des Escholiers (face à l'Hôtel de Ville). Par ailleurs, nous <https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/des-moyens-pour-lutter-contre-la-covid-19-ouverture-au-public-du-centre-de-vaccination-pour-les-personnes-agees-de-plus-de-75-ans-et-mise-en-place-dun-centre-de-depistage-8426?>

renforçons la présence de la Police municipale dans les quartiers commerçants et aux halles du marché central. Nous rappelons que le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de la commune.

Nous nous donnons tous les moyens à court et moyen termes pour lutter contre la propagation du virus. Dans l'immédiat, nous devons tous continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières (port du masque, lavage des mains, distance sociale...). C'est ensemble que nous vaincrons cette crise sanitaire.

Franck LOUVRIER

Maire de La Baule-Escoublac

Conseiller régional des Pays de la Loire

